

Le Petit Massois

N° 82

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr



Réunion de la régie communale de l'eau Vers un schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable du village

Suite aux récents événements qui ont privé les Massois d'eau pendant 24h en raison de la rupture d'une canalisation (le réseau de 1954 est en acier avec des raccords tous les 6m sur environ 3km et un calcaire obstruant) et de l'impossibilité de remplir le bassin du village, le débit des sources étant insuffisant, le Maire a convoqué une réunion de la régie communale en présence de Lisette Alpozzo 1ère adjointe, Claude Blouquy conseiller municipal, Olivier Sabotier ingénieur EAP, Christophe Boffetti, CNB-TP, Makrem Mahjoub, attaché technico-commercial Frans Bonhomme et Maëva Basso, secrétaire de mairie. En introduction, le maire a présenté le déroulé des opérations menées entre le 16 janvier et le 1er février pour faire face à une situation de crise qui a mobilisé un nombre conséquent d'intervenants. Dans un second temps, la réunion a permis d'évoquer le problème plus général de l'alimentation en eau de l'UDI du village et de la nécessité de prévoir une ou des solutions à moyen terme pour pérenniser cette ressource vitale. Très rapidement, les membres de la régie ont envisagé la mise en place d'un schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable du village avec la constitution d'un dossier pour les partenaires habituels que sont le Conseil départemental, l'Agence de l'eau et l'Etat. Dans l'urgence, la régie propose que soient installés des UV sur le bassin du village, l'acquisition d'une borne incendie et des outils pour la recherche de fuites. Viendra ensuite le raccordement du village à l'UDI des Sausses (source de la Serre). Ce raccordement de 850 mètres linéaires interviendra dans le prolongement du réseau

du Moulin et remontera vers le village via le chemin rural des oratoires. Le dossier à élaborer comprendra une étude technique, budgétaire et un calendrier (environ 60.000 euros de matériels hydrauliques sont à prévoir : canalisations, pompe de relevage, coffret électrique). A l'issue de la réunion, le Maire a annoncé la nomination de Claude Blouquy à la direction de la régie communale de l'eau. Il aura notamment en charge chaque semaine de relever les compteurs, d'analyser l'eau du village (fontaine et bassin) et consigner les résultats, de surveiller l'état de fonctionnement des UDI à partir des éléments reçus en mairie via la télétransmission, d'assurer la communication avec les services compétents du conseil départemental, de l'ARS, de l'Agence de l'eau (relevés, déclarations, gestion administrative...) et d'actualiser les plans livrés dans le cadre du schéma directeur de 2009 en mentionnant avec précision les canalisations, ouvrages, bouches à clé et vannes.

Pour votre parfaite information, revenons maintenant sur les événements récents...

Le samedi 16 janvier 2016, une alerte indique un problème d'alimentation en eau sur le village qui pourrait provenir d'une vanne défectueuse à l'entrée du bassin principal. Aussitôt la société CNB-TP est contactée et intervient sous 24h, la fontaine est arrêtée, la vanne neutralisée. Pour autant, l'eau ne pénètre pas dans le bassin. Le lundi, la mairie constitue une équipe d'urgence autour de Claude Blouquy, Lisette Alpozzo et composée de Jordane Don,

Maëva Basso, Jean-Noël Chaudron et Christophe Boffetti. Un contrôle des sources des 3 ponts et du Rouyiou démontre non seulement une grande faiblesse des débits mais aussi à l'évidence une ou plusieurs fuites sur le réseau. Les élus demandent au département une intervention de Force 06 pour remplir le bassin. La demande est refusée en l'absence de citerne alimentaire. C'est le colonel Calatayud du groupement Ouest des pompiers qui répondra favorablement en autorisant une intervention exceptionnelle des pompiers de Saint-Auban qui réaliseront plusieurs allers-retours à La Serre (créant ainsi une baisse de pression provisoire chez les abonnés des Sausses). La recherche de fuite en visuel débute. Le mardi 19, la recherche étant compliquée sur plus d'un kilomètre de canalisations dont on ne retrouve pas l'emplacement exact (qui date de 1956 !), CNB-TP recherche un traceur alimentaire permettant de colorer l'eau pour



faciliter la localisation. Le mercredi, le premier essai à la fluorescéine à partir du Rouyiou semble concluant : le colorant ressort à quelques mètres sous la route. Une tranchée de 8 mètres est ouverte avec difficulté après avoir suivi et vérifié tout le tracé de la canalisation depuis la source (suite page 3).



Compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2016

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le dimanche 28 février 2016 à 16h en présence de tous les conseillers en exercice à l'exception de Glenda Suquet qui a donné pouvoir à F.Lachenmaier. Ils avaient été convoqués par écrit le 12/02/2016. Après élargement, un scrutin a eu lieu, Ludovic Sanchez a été nommé secrétaire de séance.

Travaux sur le réseau d'eau du village : urgence et sécurisation

Le Maire expose la nature des travaux à réaliser en urgence sur le réseau d'adduction d'eau potable et le souhait de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Le montant des travaux d'urgence est estimé à la somme de 19.170 € HT, soit 23004 TTC, à charge pour la Communauté d'Agglomération de solliciter des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental. Il est à noter que la participation du Conseil départemental est majorée, passant de 40% à 60% du reste à charge, du fait de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté d'agglomération. Il est précisé que la CAPG règlera les dépenses et encaissera les recettes ; en outre, c'est la commune qui bénéficiera de la récupération de la TVA après avoir intégré budgétairement cette opération. S'ajoutent en outre à la part communale (9.201,60 €), les frais de Maîtrise d'ouvrage déléguée : 1% du montant HT des travaux exécutés soit une estimation de 191,70 € (non soumis à TVA).
VOTE A L'UNANIMITE

Subvention JCE

Le Maire informe le Conseil que le 09/12/2015 la Jeune Chambre Economique du Pays de Grasse a sollicité une subvention de fonctionnement pour l'année 2016. Il explique que l'association souhaite créer une plateforme web faisant la promotion du potentiel économique du territoire afin d'inciter notamment les investisseurs à implanter des entreprises y compris dans les zones rurales. La commune du Mas bénéficiera d'une exposition privilégiée sur cet outil de communication à définir avec l'association. Le Maire propose donc d'attribuer à la JCE du Pays de Grasse une subvention de fonctionnement de 150 €.
VOTE A L'UNANIMITE

**Vote du budget 2016
au prochain Conseil municipal
le samedi 9 avril 2016 (15h)**

Le Maire expose au Conseil municipal l'urgence de réaliser des travaux dans le cadre de la Régie communale de l'eau afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du village. Il précise qu'il s'agit dans une première phase de réaliser : l'installation de compteurs sur les 3 sources qui alimentent l'UDI du village, de réaliser des travaux de terrassement et de sécurisation du périmètre du bassin, d'installer des UV, d'étudier la faisabilité d'un renforcement de la télétransmission des données, de restaurer une borne à incendie. Dans une phase 2 des travaux de raccordement seront envisagés entre l'UDI de la Serre et celle du Village. Pour réaliser cette opération dont le coût global s'élève à 22.977 € HT, il propose de solliciter un concours de la réserve parlementaire de la sénatrice Mme Dominique Estrosi Sassone d'un montant de 11.488 € (soit 50% du montant total du projet), une subvention de l'Agence de l'eau (3.011 €), une subvention du Conseil départemental (3.391 €) et de prévoir le reste à charge (5.087 €) ainsi que la TVA sur les fonds propres de la commune.
VOTE A L'UNANIMITE

Débat d'orientation budgétaire

Bien que cet exercice ne soit pas obligatoire, le Maire a souhaité que les élus participent activement à la préparation du budget 2016. Pour cela, il a communiqué l'ensemble des opérations 2015 qui seront reprises au budget 2016, les opérations déjà votées en 2016 et qui feront l'objet d'une inscription au nouveau budget (distribution d'un document de synthèse). Il a précisé que le recours à l'emprunt serait à éviter. Les élus ont évoqué les nouveaux projets qui pourraient être inscrits au budget. Ils ont précisé quelques grandes orientations comme le maintien en régie municipale de l'eau et de l'assainissement, la maîtrise de l'augmentation de la fiscalité locale. Le Maire a invité le public à participer au débat.

Subvention aux pompiers

Le Maire informe le Conseil que le 28/12/2015 l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Auban a sollicité une subvention de fonctionnement pour l'année 2016. Il explique que ces derniers interviennent régulièrement sur le territoire de la commune y compris pour des opérations ne relevant pas de leurs missions premières comme récemment quatre transferts d'eau potable du bassin de la Serre à celui du village dans une citerne alimentaire, les personnels ayant même pris sur leurs jours de congé pour intervenir en urgence. Devant cette disponibilité et ce sens des responsabilités, il propose que le Conseil vote une subvention de 300 € pour l'année 2016 afin de participer à la vie quotidienne de l'Amicale des Sapeurs Pompiers et de leurs familles.

VOTE A L'UNANIMITE

Congrès des Maires

Le 99^{ième} congrès national de l'Association des Maires de France se tiendra du 31 mai au 2 juin 2016 (au lieu du traditionnel mois de novembre) à Paris (Porte de Versailles). L'Association départementale de l'AMF organise un stand et un regroupement des élus des communes adhérentes durant ce congrès. Le Maire souhaite que le conseil municipal lui confie la mission de représenter la commune à cette manifestation dont les frais de déplacements et de séjour seront pris en charge dans le cadre du budget communal.

VOTE A L'UNANIMITE

Subvention ADECM

L'association ADECM présidée par Cathy RAINES a adressé à la mairie par courrier en date du 25 janvier 2016 une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 500 €, afin d'organiser la traditionnelle fête du mois d'août à laquelle participe chaque année l'ensemble des Massois.

VOTE A L'UNANIMITE

2016 : Prix de l'eau et de l'assainissement

Le Maire propose au Conseil de facturer le m³ d'eau à 0,95 euro sur une base forfaitaire de 120m³ et de facturer le m³ d'assainissement à 0,75 euro sur une base forfaitaire de 100m³ (soit une augmentation de 0,10 euros par m³ pour l'eau et l'assainissement). La taxe de lutte contre la pollution perçue par l'Agence de l'eau est fixée à 0,29/m³ (base forfaitaire de 85m³) et la taxe pour la modernisation des réseaux est fixée à 0,16/m³ (base forfaitaire de 65m³). Au total, la facture d'eau s'élèvera à 138,80 euros (+ 2 euros par rapport à 2015) et la facture d'assainissement collectif à 85,40 euros (+ 4,90 euros par rapport à 2015). Ces légères augmentations tiennent compte de la nécessité de faire face aux investissements importants entrepris sur les 6 unités de distribution et l'augmentation de leur coût de fonctionnement.

VOTE A L'UNANIMITE

Claude BLOUQUY élu 2ème Adjoint

Sur proposition du Maire, le Conseil a été invité à créer un second poste d'adjoint délégué à l'eau et l'assainissement. Cette décision, saluée à l'unanimité est



destinée à renforcer la gouvernance et le fonctionnement de la régie communale à laquelle des élus sont attachés pour y avoir depuis 2009 consacré de nombreux investissements. Le Maire a remercié son nouvel adjoint (ayant obtenu les 9 suffrages exprimés) pour sa disponibilité et a souligné combien l'ensemble des élus formait une équipe efficace et solidaire dans la gestion des dossiers de la commune.

Questions diverses

Désignation d'un élu à la Commission développement économique de la CAPG en remplacement de M.Alessi : Aurélio Fino (à l'unanimité).

Haut-débit et 3G : les élus s'inquiètent du retard pris dans la mise en service du relais Bouygues et demandent au Maire d'interroger l'entreprise à ce sujet.

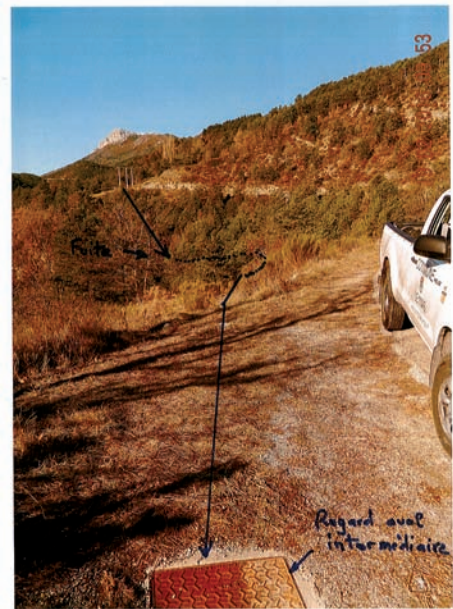
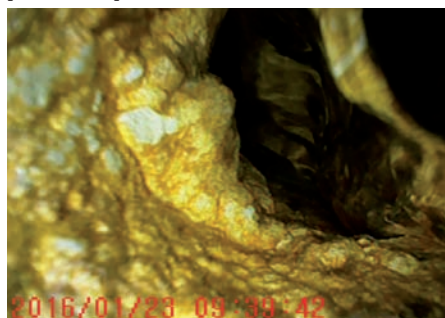
Budget 2016 de la CAPG : le Maire présente le contenu du débat d'orientation budgétaire.

(suite de la page 1)

Le soir, plus de pression, plus d'eau dans les canalisations et surtout une vanne de vidange défectueuse (en raison du calcaire) qui explique l'apparition du liquide verdâtre à quelques mètres de son introduction dans le réseau. La tranchée est rebouchée. La mairie tente de joindre une société spécialisée dans la recherche de fuite. Des packs d'eau minérale sont distribués aux habitants, l'eau dans le réservoir étant fortement chlorée, la mairie affiche un communiqué en vitrine qui sera actualisé pendant 8 jours. Vendredi 22, les travaux reprennent. On découvre 4 bouches à clé ensevelies, non répertoriées sur les plans. Une société effectue des recherches acoustiques



qui se révèlent infructueuses par manque de débit. Samedi 23, un peu d'eau coule dans la zone du bypass entre la canalisation venant du Rouyiou en direction du village mais se dirige en fait vers une propriété connectée directement sur la distribution. Un regard est situé à 750m en aval du bassin des Branches, l'eau y est absente. Plusieurs personnes vont parcourir le trajet en contrebas de la route. Le saussois Philippe PAJOT intervient avec une caméra pour ausculter les canalisations mais la progression de cette dernière (d'un diamètre de 25mm) est freinée 13 mètres plus loin par un coude et le calcaire, ce qui fait dire aux techniciens présents que la canalisation est en mau-



vais état avec une obturation en cours. Le dimanche, l'équipe de choc est à nouveau sur le terrain, les recherches reprennent. Par deux fois mille litres sont injectés dans les canalisations mais n'arrivent toujours pas au regard témoin localisé sur le réseau. La cellule de crise se réunit à 22h30 pour préparer l'intervention du lundi suivant. Cette fois-ci le colorant est versé dans un nouveau regard et décision est prise d'effectuer à pied une remontée de la canalisation sur tout le parcours. A 400m environ, dans un vallon, une grande quantité d'eau stagne dans une bauge à cochons. Au-dessus, on découvre une résurgence d'eau à la fluorescéine. La fuite est localisée ! Le mardi, CNB-TP ouvre une tranchée autour de la canalisation acier, coupée nettement, obstruée la fuite avec un clamp et effectue tous les contrôles d'usage. L'eau revient au village. Le 1er février, un dernier communiqué informe de la potabilité de l'eau. Cet incident a permis de souligner la vétusté du réseau et donc les risques de sectionnement des canalisations à l'occasion de mouvements de terrain, la baisse continue et confirmée par les relevés du débit des sources qui dépendent de la pluviométrie, la non complétude des plans de recollement du réseau, la nécessité de renforcer la gouvernance de la régie communale et la constitution d'une équipe pluridisciplinaire outillée pour des interventions rapides.



Ecobuage : prévention et exercice sur 18 hectares de forêt



Les 23 et 24 février, Force06 et les sapeurs-pompiers ont réalisé un écobuage sur 18 hectares de terrain. Des avions trakkers, en exercice, ont effectué des largages sur site durant la journée. Cette opération de grande envergure a mobilisé plus de 25 personnes.

Installation de la micro-station

Les travaux se poursuivent aux Sausses avec l'installation de la micro-station qui permettra de raccorder plusieurs maisons. Prochaine étape : la réalisation des wc publics (dont le permis a été accordé).



Rallye d'Antibes : date

Le 51^{ème} rallye d'Antibes passera par les routes départementales traversant la commune (RD 5 et RD10) avec fermeture à la circulation publique le 21 mai. Pour les jours de reconnaissance : consulter la mairie.

Les rivières sauvages

Claude Blouquy et Aurélio Fino ont assisté à Saint-Auban à la réunion de présentation du concept de rivière sauvage qui pourrait intéresser la commune du Mas pour un classement de la Gironde. Les obligations sont importantes et les élus estiment que ce label n'est pas pour l'heure adapté à la situation de la rivière saussoise.

Bois de chauffage

L'article 547 du code civil interdit le ramassage de bois dans les forêts privées sans l'autorisation des propriétaires. Si vous souhaitez du bois de chauffage, la commune réalisera prochainement une coupe (ONF) et 50 stères environ de pin seront disponibles.

Mars 2016 - page 4

Louer un gîte communal

Pour le printemps ou l'été prochains, sept gîtes de 2 à 8 personnes peuvent vous accueillir. Il est également possible de louer plusieurs appartements pour des groupes à des tarifs préférentiels (salle commune mise à disposition). Pour plus d'information : www.commune-lemas.fr ou 04.93.60.40.29

Attention aux chenilles !

Les poils des chenilles processionnaires sont urticants. Ne pas manipuler les nids et ne pas s'approcher des insectes. Attention à vos animaux de compagnie !

Nouveau médecin généraliste

Le docteur Pages de Saint-Auban a pris sa retraite. Aussitôt, le docteur Michaela Singeorzan, qui exerce par ailleurs à Roquesteron, a repris le cabinet qui sera ouvert dans un premier temps les jeudi et samedi de 9 à 12h et de 14 à 18h.

Récupération de vêtements



Avec le concours de Montagn'habit, nous avons installé une colonne destinée à collecter les vêtements qui pourront faire l'objet d'un retraitement par l'association pour une revente dans sa boutique de Vallauris ou la vente en vrac. N'hésitez pas à conserver vos vieux vêtements pour les placer dans cet espace.

L'AGENDA...

08/01 : commission déchets CAPG
21/01 : commission aménagement du territoire CAPG
13/02 : mariage Maryline et Patrick



18/02 : rencontre avec M.Dalgé (ONF)
19/02 : réunion régie de l'eau
24/02 : commission finances CAPG
26/02 : commission électorale du Mas, conseil communautaire CAPG
28/02 : réunion des élus et Conseil municipal
02/03 : commission Europe de l'AMF à Paris

Commission déchets de la CAPG

Aurélio Fino a participé à la réunion de la commission déchets de la CAPG dont l'ordre du jour était essentiellement destiné à présenter les travaux du cabinet d'étude sur l'état du service de collecte sur le territoire afin de prévoir des préconisations pour une amélioration de ce dernier tout en réalisant des économies substantielles, le service nécessitant une dépense annuelle de 21 millions d'euros. Avant de déterminer les investissements à venir, la commission a travaillé sur le tri sélectif avec réalisation d'une nouvelle campagne de sensibilisation.

Commission aménagement du territoire de la CAPG

Ludovic Sanchez s'est rendu au Tignet pour participer à cette réunion visant à présenter les grandes lignes directrices du futur projet de territoire de la CAPG. Le mot d'ordre est « énergie positive ». A également été abordé le sujet de la fracture numérique avec le rappel que le déploiement de la fibre optique est prévu à partir de 2016. Un projet d'atelier collectif sur la gouvernance et les moyens est également envisagé.

L'ADECM recherche des lots

L'ADECM recherche des lots pour les fêtes estivales. Si vous avez des objets à offrir, vous pouvez les déposer en mairie.